



Mon mari a changer de maison d'aret il es en cd et c pas mieux!

Par **audreycissokho**, le **08/02/2009** à **11:48**

bonjoir je vous esplique ma citation mon mari a eu une peine de 15 mois pour conduite sans permis et trafique de stup et il lui on rajouter 10 mois de surssi rn il es incarcerrer depuis le mois de juin au debut il etais en maison d aret mais comm il y a tropp de monde il l on mis en centre de detention on lui avais dit ke ca serais mieux pour lui mais en fin de compte c pas vrais par ce ke il serais en maison d aret il serais conditionable la en fevrier mais vue kil a changer de maison d aret je comprend pas bien mais les procedure sont plus longue normalement dans ce centre c pour ceux ki on pris 7 ans et plus il es le plus jeune et selui ki a la plus petite peine a faire je trouve ca injuste il aurais pû etre conditionable la ! je voulais faire une demande de confusion de peine mais on ma dit ke il y avais un delais pour le faire es ce ke c vrais ?? et y a til autre chose ki pourais faire accelerer les chose pour lui ?? rn je suis ouverte a toute proposition rn svp aider nous je vien d acoucher d un petit garcon le 27 janvier et si il sort pas avant septembre le papa auras luper beaucoup de chose avec sont fils rnd avance merci